



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



EULALIA

European Latin Linguistic Assessment

Erasmus+ Strategic Partnership for Higher Education (2019-2022)

(2019-1-IT02-KA203-062286)

***O3: European Latin Language Certification – Advanced Level
Methodological and Pedagogical tools, Multimedia Practical
Tools***

GUIDELINES

(French version : 25.09.2022)

Project Coordinator :

Alma Mater Studiorum – University of Bologna (Italy)

Project Partners :

University of Köln (Germany)

Catholic University of the Sacred Heart – Milan (Italy)

University of Rouen (France)

University of Salamanca (Spain)

University of Uppsala (Sweden)

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein



EULALIA

Présentation générale

EULALIA propose une certification des compétences linguistiques en langue latine qui s'inspire, de manière générale, du CECR, le Cadre européen commun de références pour les langues. Du fait de la multiplicité des traditions didactiques, des méthodes et des parcours d'études qui, en Europe et dans le monde, sont utilisés pour promouvoir l'apprentissage du latin (une formation qui concerne encore des millions de personnes), il apparaît utile de fournir un cadre de référence qui puisse mettre spécifiquement en lumière les compétences linguistiques acquises. Nous espérons donc que notre proposition sera perçue comme un outil permettant de favoriser l'échange et le dialogue entre des contextes didactiques différents, mais partageant tous le même objectif : promouvoir l'apprentissage d'une langue dont l'importance de la valeur culturelle est reconnue.

C'est donc bien la langue latine qui est au centre de notre proposition, langue qui, en tant que telle, est sans aucun doute comparable aux langues modernes, en dépit d'indéniables différences avec elles. La différence la plus évidente est que le latin n'est plus utilisé depuis longtemps comme une langue de communication. L'utilisation de cette langue est donc, pour la majorité des personnes qui l'apprennent, essentiellement liée à la lecture et à l'interprétation de textes reconnus depuis des siècles pour leur rôle de dépositaires d'une tradition culturelle qui fait partie, particulièrement en Europe, de notre histoire, et donc soulève toujours de nouvelles questions. Par conséquent, ce sont pour la plupart des textes complexes, qui nécessitent un enseignement particulier et parfois différent de celui couramment adopté pour les langues vivantes.

Nous considérons donc le latin, en premier lieu, comme une langue de culture, et non comme un outil de communication quotidienne ; en d'autres termes, même si nous nous intéressons profondément aux modes de vie des Anciens, nous savons que nous devons tirer cette connaissance, en grande partie, des textes qui nous sont parvenus, et qu'elle est déposée dans les termes dont nous avons hérité dans les langues dans lesquelles nous nous exprimons aujourd'hui.

Pour cette raison, la certification EULALIA vise avant tout à évaluer les compétences en lecture, en lien avec des textes qui font partie de notre tradition culturelle ; elle ne renonce cependant pas à mettre l'accent sur la fonction initiale de communication du latin : en découle le choix, en général, du monolinguisme et la proposition d'exercices qui testent également certaines capacités de production. En ce qui concerne les compétences en lecture, EULALIA s'écarte fortement des méthodes traditionnelles fondées sur la traduction pour améliorer la compréhension globale (et progressivement de plus en plus détaillée) du texte latin. De ce point de vue, la séparation claire de l'évaluation des compétences en langue latine par rapport à celles de la langue d'arrivée rend l'application de EULALIA particulièrement recommandée dans les situations de multilinguisme du groupe d'apprenants (voir §2.2). L'attention portée aux compétences de compréhension se lit également dans l'utilisation d'outils qui s'appuient sur l'audition, en offrant des contenus audio, afin de lier la compréhension du texte écrit à celle du texte oral. Cet élément permet aussi l'utilisation d'EULALIA dans le cas d'apprenants qui auraient des déficiences visuelles.

Les compétences linguistiques sont acquises (et seront donc évaluées) de manière progressive : pour cette raison, la certification EULALIA est structurée en deux niveaux (niveau de base et

niveau avancé), chacun subdivisé en deux étapes. La certification EULALIA est donc proposée comme un outil utile pour intégrer et, espérons-le, faciliter la diversité des parcours d'étude existants ; elle ne vise pas à les remplacer, mais, le cas échéant, à les faire dialoguer et à promouvoir des échanges fructueux en vue d'un objectif commun : la connaissance de la langue latine.

EULALIA n'est pas proposée comme une méthode d'enseignement, mais comme un outil d'évaluation. Nous n'entendons pas promouvoir une nouvelle méthode d'enseignement du latin, mais seulement une façon de mesurer, et donc d'évaluer, des compétences spécifiques en langue latine. Pour cette raison, dans nos tests de certification, la terminologie métalinguistique est simplifiée et liée autant que possible aux catégories internes au latin, de manière à être compréhensible pour les apprenants qui ont acquis leurs compétences en lecture et en analyse linguistique selon différentes méthodes d'enseignement.

1. Les compétences soumises à la certification

La certification EULALIA pour le niveau avancé certifie trois types de compétences : (1) les compétences de compréhension ; (2) les compétences de production ; (3) les compétences de traduction.

1.1. Les compétences de compréhension

Les compétences langagières de compréhension de la langue déjà énoncées pour le niveau de base sont appliquées à des textes plus complexes au niveau avancé (B). Ainsi le niveau avancé exige la capacité de se repérer dans la compréhension d'un texte original en latin (cf. § 3). Celle-ci est entendue à la fois comme la compréhension des significations du texte et comme la capacité de décoder les structures morphosyntaxiques de surface ou les signifiants qui doivent être compris pour accéder au sens du texte. Ce niveau présuppose des compétences de compréhension permettant de saisir non seulement les grandes lignes du texte, mais aussi des détails particulièrement significatifs. Par exemple, dans le cas de textes d'une certaine complexité littéraire, la compréhension peut inclure l'identification de structures rhétoriques et stylistiques cruciales pour le sens, telles que les métaphores, les métonymies, les personnifications, les litotes et l'ironie ; plus généralement, ces figures dans lesquelles la « lettre » du texte ne correspond pas au sens.

Cette capacité de saisir les grandes lignes du texte et les détails les plus significatifs s'arrête cependant à une compréhension partielle ; la compréhension totale du texte, en revanche, sera vérifiée par l'exercice de traduction, qui exige de reproduire dans la langue cible, avec une grande précision, le sens du texte source (1.3.).

1.2 Les compétences de production

Les compétences de production, au niveau avancé (B), se limitent à la manipulation des structures morphosyntaxiques indiquées dans le Syllabus du niveau. On vérifie ainsi la pleine maîtrise des structures standard caractéristiques d'un texte latin original d'un niveau de complexité intermédiaire supérieur.

1.3 Les compétences de traduction

En ce qui concerne la traduction, nous partons de l'hypothèse qu'il s'agit d'une compétence complexe, de nature interlinguistique : traduire un texte à la structure très articulée et présentant presque toujours un haut niveau de littéarité, tel celui des textes latins utilisés pour les épreuves de

certification, implique non seulement une bonne compréhension du texte source, mais également des capacités d'expression plus avancées encore dans la langue cible.

Afin de nous orienter dans l'évaluation de cette compétence hybride, nous nous sommes penchés sur des expériences antérieures de certification en traduction appliquées aux langues modernes. Parmi ces dernières, le projet Erasmus plus Petra-E (<https://petra-educationframework.eu/>) nous a semblé un point de référence particulièrement intéressant, car il se concentrait, comme dans notre cas, sur la traduction de textes littéraires. Selon ce modèle, la traduction d'un texte littéraire requiert un niveau minimum B2 de connaissance de la langue source, et un niveau C1 dans la langue cible. De notre côté, nous avons essayé de concilier ce modèle avec les particularités de la traduction du latin, dont l'enseignement présente des différences importantes avec les pratiques relatives aux langues vivantes. D'une part, elle se fonde sur des textes littéraires qui, pour être traduits de manière adéquate, requièrent une bonne maîtrise du registre formel de la L1, ainsi que des repères, ne serait-ce que très généraux, dans la culture littéraire représentée par le texte source. D'autre part, la version latine est un exercice valorisé, et profondément ancré dans les pratiques pédagogiques de différents pays. Elle est, de plus, considérée comme cruciale pour acquérir cette capacité à interpréter les textes avec finesse, que l'on associe à l'enseignement des langues anciennes et qui constitue encore aujourd'hui l'une des compétences transversales les plus valorisées auxquelles de telles études donnent accès.

1.3.1 Traduction et compétences linguistiques en latin

Compte tenu des spécificités de l'enseignement du latin, dans lequel la lecture de textes littéraires intervient relativement tôt dans les cursus, il a semblé pertinent d'abaisser au niveau B1 les compétences linguistiques exigées pour aborder une épreuve de traduction. Dès ce niveau, on peut en effet postuler que les apprenants, qui ont été habitués à être confrontés à des textes littéraires dès le début de leurs études, auront déjà développé une certaine expérience de lecture qui leur permettra de saisir la nature littéraire du texte source.

Cependant, il est possible qu'un apprenant ayant un niveau de compétence B1 dans la langue source de la traduction (le latin) ne possède pas encore un niveau de compétence C dans la langue cible (la L1, dans laquelle la traduction est généralement produite).

Dans les tests EULALIA, la compétence en traduction est donc évaluée au niveau B (que ce soit B1 ou B2), mais dans une section spécifique et distincte du test, accessible uniquement après achèvement de la section portant exclusivement sur les compétences en langue latine.

Aux niveaux B1 et B2, il sera donc possible d'obtenir une certification des compétences de compréhension et de production distincte de la certification des compétences de traduction (voir § 6).

La première partie des tests des niveaux B1 et B2 est consacrée aux compétences de compréhension, qui incluent également la connaissance du vocabulaire spécifique au niveau B ; la consultation du dictionnaire n'est donc pas autorisée pendant cette partie du test. En revanche, lors de la deuxième partie de l'épreuve, qui porte sur les compétences en matière de traduction, l'utilisation du dictionnaire bilingue est autorisée. Ce choix a pour but d'encourager l'utilisation ciblée et consciente du dictionnaire, qui a toute sa place parmi les compétences du traducteur littéraire débutant. L'apprenant qui aborde l'épreuve de traduction, ayant déjà élaboré sa propre interprétation du texte dans la première partie de l'épreuve (déjà réalisée et rendue), pourra utiliser le dictionnaire pour choisir avec soin les traductions qu'il jugera les plus en accord avec son interprétation.

La structure du test EULALIA reflète une pratique pédagogique fondée sur la conscience que les compétences en langue latine et les compétences en version latine peuvent (et dans certains cas doivent) être pratiquées et contrôlées séparément. Des compétences médiocres en matière de traduction n'excluent pas la capacité de comprendre un texte latin de niveau B1 et B2 ; inversement, des compétences adéquates en matière de traduction présupposent une capacité de comprendre un texte latin de niveau B1 et B2.

1.3.2 Traduction et compétences dans la langue cible

La traduction d'un texte exige toujours un niveau de compétence plus élevé dans la langue cible que celui possédé dans la langue source ; ceci est d'autant plus vrai lorsque le texte source est un texte littéraire et donc, en tant que tel, particulièrement complexe. La version latine exige par conséquent un niveau élevé (au moins C1) dans la langue cible. La compétence de traduction, en effet, inclut également la capacité à produire un texte cohérent et unifié, répondant aux normes de correction orthographique et morphosyntaxique de la langue cible et présentant un vocabulaire suffisamment approprié. L'utilisation de traductions, presque inévitable dans un environnement scolaire, est tolérée tant qu'elle ne compromet pas la compréhension du texte cible.

2. Compétences et connaissances non-soumises à certification

Même au niveau avancé, les compétences mesurées par nos tests sont de nature strictement linguistique : les connaissances historiques et culturelles, voire littéraires, liées au contexte dans lequel s'inscrivent les textes latins ne sont pas directement évaluées, mais constituent plutôt une condition préalable importante à la compréhension du texte. Bien entendu, dans le cas où le texte contiendrait des références culturelles qui ne peuvent être déduites de la connaissance du vocabulaire requis, il est prévu d'introduire des paratextes (courts résumés, gloses et, dans certains cas, images) qui fourniraient les indications nécessaires pour se repérer dans la compréhension. Pour le reste, il est estimé que la connaissance du vocabulaire inclut la capacité à s'orienter dans la culture de référence.

À titre d'exemple, les exercices ne comportent pas de questions telles que : « Quelles étaient les fonctions des consuls à Rome ? » (sauf si le texte présenté propose une définition précise des fonctions du *consul*). Au contraire, la connaissance du terme *consul* est censée impliquer la connaissance, au moins en termes généraux, du rôle de ce magistrat.

En outre, sur un plan strictement linguistique, le test se limite à l'étude des structures de surface ou des signifiants qu'il faut comprendre pour accéder au sens du texte : aucune question de nature théorique n'est posée concernant, par exemple, la phonologie, la formation ou l'étymologie des lexèmes, la métrique, l'histoire de la langue. Nous sommes conscients que nombre de ces aspects revêtent une importance considérable dans la pratique de l'enseignement scolaire et universitaire et que, sans aucun doute, leur connaissance permet de parfaire et d'approfondir la compréhension du paradigme linguistique ; c'est pour cette raison-même que le modèle EULALIA fournit, dans son manuel d'exercices, des outils visant à améliorer également certaines de ces connaissances. Cependant, les finalités de la certification EULALIA ne comprennent pas une certification directe de ces connaissances. Par conséquent, par analogie avec les langues vivantes, l'épreuve de certification insiste plutôt sur la compréhension du sens du texte ; le décodage des signifiants n'est requis que si la compréhension du sens en est strictement dépendante.

3. Les textes soumis à la certification

La certification EULALIA évalue la capacité à s'orienter dans la lecture d'un texte original court. L'accent est mis sur la compréhension du texte, plutôt que sur le décodage de structures morphosyntaxiques isolées ou de phrases plus ou moins complexes prises isolément. Ce choix est motivé par la conviction que la connaissance et/ou la maîtrise des aspects les plus techniques de la langue latine est liée à la possibilité d'apprécier, de manière aussi complète et autonome que possible, des textes latins sur lesquels se fonde une grande partie de la tradition culturelle européenne.

Par « original », nous entendons un texte issu de contextes dans lesquels la langue latine était activement utilisée, donnant lieu à une communication culturellement importante. Ainsi, les textes latins sur lesquels s'appuie l'épreuve de certification ne se réfèrent pas nécessairement au canon classique des anciens *auctores*, mais peuvent également appartenir à différentes époques de la longue histoire de la langue latine.

Une caractéristique fondamentale du texte sur lequel se base l'épreuve de certification, est l'adaptation de sa complexité au niveau : il doit s'agir, avant tout, d'un texte compréhensible (cf. § 1.1) pour ceux qui ont une connaissance avancée (B1) ou désormais achevée (B2) des formes standard du latin, et, en particulier, du vocabulaire et du programme spécifiques au niveau avancé. Dans la mesure du possible, la préférence sera donnée à des textes particulièrement cohérents et donc autosuffisants et efficaces dans la communication. Il est important pour nous que ceux qui sont confrontés à ces textes en perçoivent la nature d'acte de communication et soient incités à en extraire le sens, à travers un processus de compréhension dans lequel l'analyse des structures formelles est étroitement intégrée à celle des significations exprimées par ces structures. Afin d'aider à apprécier le texte, des adaptations et coupures minimales sont autorisées, mais aussi et surtout l'ajout de gloses monolingues qui, sans supprimer les parties plus complexes du texte, peuvent en expliquer le sens.

4. Les sous-niveaux de B : B1 et B2

La certification du niveau avancé est divisée en deux sous-niveaux : B1 et B2.

La différence entre les niveaux B1 et B2 réside tout d'abord dans la différence de complexité du texte sur lequel s'appuie chaque test. Les indicateurs de cette complexité différente sont : 1) l'étendue différente du programme et du vocabulaire requis pour chaque niveau ; 2) la complexité des exercices proposés, tant dans la partie compréhension que dans la partie traduction. Par exemple, les exercices du niveau B2 comprennent des questions de compréhension qui analysent des détails plus spécifiques que ceux visés en B1 ; la portion de texte à traduire en B1 est plus courte qu'en B2 et/ou moins difficile à restituer dans la langue cible.

5. Le monolinguisme

Les outils métalinguistiques utilisés par EULALIA sont, autant que possible, en latin. Ce choix découle de la nécessité d'aligner, lorsque c'est possible, la certification du latin sur celle des langues vivantes, en renforçant chez les apprenants l'idée que le latin remplit aujourd'hui aussi une fonction de communication et peut également remplir une fonction interactionnelle (bien que dans un environnement fermé et limité à des situations spécifiques, comme la certification).

De plus, limiter l'utilisation métalinguistique de la L1 ou d'une langue véhiculaire comme l'anglais renforce l'idée, importante surtout pour les débutants, que la certification est axée sur les compétences en langue latine. Au cours de nos expériences avec des locuteurs non natifs, cet élément s'est avéré particulièrement motivant.

Cependant, l'emploi du latin comme métalangue n'est pas absolu : le latin est utilisé pour construire les outils d'interprétation du texte source original. Ces outils comprennent le titre et les brefs résumés qui précèdent le texte ; les gloses qui l'accompagnent et clarifient les termes ou les syntagmes qu'on ne retrouve pas dans le lexique et le syllabus du niveau concerné (dans certains cas, des images sont proposées en alternative au latin) ; les paraphrases qui servent de base à certains exercices.

D'autre part, il n'a pas été jugé approprié d'utiliser le latin comme métalangue pour les exercices nécessitant une analyse morphosyntaxique. Bien que le latin possède ses propres catégories pour décrire ses structures morphosyntaxiques, ces catégories ne sont pas couramment utilisées dans la pratique de l'enseignement. Dans ce cas précis, nous avons donc préféré opter pour la L1.

6. Les tests

Afin de certifier les compétences pour le niveau avancé, EULALIA propose deux types de tests (B1 et B2), chacun étant divisé en deux sections.

La première section (B1 sans compétences en traduction / B2 sans compétences en traduction) consiste en des exercices permettant de certifier d'une part les compétences de compréhension, d'autre part les compétences de production décrites aux §§ 1 et 2. Les compétences de compréhension, tant celles liées au sens du texte que celles concernant les structures de surface, sont testées principalement par des exercices proposant des questions à choix multiples. Les compétences de production sont testées par des exercices à trous et de transformation de syntagmes.

La deuxième section (B1 avec compétences en traduction / B2 avec compétences en traduction) demande de traduire le même texte que celui sur lequel portent les exercices de compréhension. Ceux qui ne réussiront que la première partie de l'épreuve obtiendront la certification (B1 ou B2) « sans compétences en traduction » ; ceux qui réussiront également la deuxième partie de l'épreuve obtiendront la certification (B1 ou B2) « avec compétences en traduction ». Ainsi, selon les prémisses théoriques énoncées au § 1.3.1, il ne sera pas possible d'obtenir uniquement la certification « avec compétences en traduction ».

D'un point de vue pratique, étant donné que l'utilisation d'un dictionnaire n'est autorisée que pour la deuxième partie de l'épreuve (B1 ou B2 avec compétences en traduction), la deuxième partie de l'épreuve ne sera fournie qu'une fois la première partie rendue.

Les modèles de test (ou leurs annexes) décriront en détail la manière dont les tests sont administrés et évalués.

Le seuil d'évaluation des niveaux B1 et B2 sans compétences en traduction est fixé à titre indicatif à 75%. Le seuil que nous proposons est le résultat d'expériences menées dans différents environnements éducatifs (écoles secondaires et universités) et dans différents pays.

En ce qui concerne les niveaux B1 et B2 des compétences en traduction, la fixation d'un seuil d'acceptabilité n'est pas si simple : la traduction n'est pas un exercice à réponse fermée avec une solution unique. L'identification du seuil nécessite une analyse préliminaire minutieuse à partir d'un historique fiable des erreurs commises par les candidats dans la traduction du même texte. Chacun

des partenaires impliqués suit une méthodologie spécifique d'évaluation de la traduction étroitement liée à sa propre tradition d'enseignement. L'une des prémisses de ce projet est également celle de ne pas se substituer aux traditions locales, et non d'identifier un système unique ; il a donc semblé utile de fournir un spécimen des grilles et des méthodes utilisées par chacun des partenaires.

7. Le manuel d'exercices

Outre les tests, EULALIA met à disposition un cahier pratique contenant différents types d'exercices utiles pour développer les compétences évaluées dans les tests à différents niveaux. Le manuel d'exercices comprend des types d'activités appartenant à différentes traditions pédagogiques. Toutes ne se retrouvent pas dans le test : ce choix découle de la conviction que des exercices qui ne sont pas particulièrement utiles pour mesurer les compétences évaluées peuvent en revanche être très efficaces pour les développer et les renforcer.